

# La négociation collective et les accords d'entreprise



## Objectif de la formation



Le comité d'entreprise est très souvent confronté à des questions entourant les règles liées à la mise en place et à l'application des accords d'entreprise. Quelle est la portée juridique d'un accord issu de la négociation collective ? Qui peut négocier des accords ? Conséquences pour les salariés de la dénonciation d'un accord d'entreprise ? Différence entre un accord d'entreprise et un usage ? Lors de cette formation nous traiterons notamment ces questions afin que vous compreniez les règles portant sur les accords d'entreprise.

## Points forts de la formation



- ✓ **Juriste en droit social** et ancien Délégué Syndical
- ✓ **Repères légaux** (usages, accords atypiques...)
- ✓ **Partage d'expériences** avec le formateur et les stagiaires
- ✓ **Évaluations des connaissances** à l'issue du stage
- ✓ **Groupe de 15 personnes maximum**

## Détail du programme



### La négociation au service des accords d'entreprise

- Différencier les usages, les accords atypiques
- L'engagement unilatéral de l'employeur
- Les sujets multiples conduisant à la négociation
- Le rôle des IRP (C.E et syndicats) en la matière
- La négociation annuelle obligatoire (NAO)

### Règles légales et opérationnelles des accords d'entreprise

- Mener une négociation implique un cadre légal
- Comment se conclut une négociation ?
- Droit d'opposition majoritaire
- Modalités de dépôt de l'accord et délais légaux
- Opérer une révision d'un accord existant
- Renouvellement d'un accord arrivé à son terme
- Obligations des parties signataires lors d'une dénonciation

### Le rôle du C.E lors des négociations collectives

- Calendrier opérationnel de la négociation
- Information dès l'ouverture des négociations
- Comment le C.E peut-il influencer les négociations ?
- Le comité doit rendre un avis sur le projet d'accord
- Suites données à l'issue de l'avis rendu par le C.E

DURÉE DU STAGE  
1 jour

INTERVENANT  
Juriste en droit social

PRIX  
Nous consulter

devis@osezvosdroits.com

01 79 75 22 26

www.osezvosdroits.com   
blog.osezvosdroits.com